



LA RECHERCHE À L'ENAP

Présentation de la recherche à l'École nationale d'administration pénitentiaire

p. 04



LES CLÉS DES DONNÉES

La section solutions et outils (SSO) réalise un travail de l'ombre méconnu, et pourtant essentiel pour exploiter des données pénitentiaires. L'équipe SSO vous invite à découvrir ses missions.



p. 12

SOUS L'ŒIL DE...

Laurent Gras sur la création de vidéos restituant une recherche sur les carrières de surveillants pénitentiaires

p. 11

3 QUESTIONS À...

Lucie Hernandez, enseignante chercheuse en psychologie, autrice de la recherche « Condamnés pour violences conjugales. Construction d'une réponse en SPIP et expériences des auteurs »

p. 10

ARCHIVES À LA LOUPE

Une lettre d'une femme détenue à la nurserie de Fleury-Mérogis au sujet des enfants en détention avec leurs mères



p. 14

La rédaction

La gazette de la recherche est une publication de la section recherche du bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3)

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Joachim Bendavid - chargé des fonctions de sous-directeur de l'expertise

RÉDACTRICE EN CHEFFE :

Marjolaine Martin, chargée de valorisation de la recherche

RÉDACTION :

Ghislain Gabalda - chef de section

Jean-Lucien Sanchez - chargé de recherche, référent histoire et patrimoine

Marion Wagner - chargée de recherche, référente juridique

Jeanne Michaud - stagiaire chargée de valorisation de la recherche

Pour nous contacter :

recherche.sdex-dap@justice.gouv.fr

À cette équipe, il faut associer les **référénts recherche** au sein des dix directions interrégionales des services pénitentiaires :

Anne-Sophie Cortinovis (Grand-ouest – Rennes),
Michel Darius (Sud-ouest – Bordeaux), **Clément Lendomer** (Grand-nord – Lille), **Leila Delannoy** (Sud-est - Marseille),
Éric Dingli (Sud – Toulouse), **Vincent Estais** (Auvergne-Rhône-Alpes – Lyon), **Théo Gomez** (Ile-de-France – Paris),
Jean-Marc Grandclaudon (Grand-Centre – Dijon),
Auriane Koschig (Grand-est – Strasbourg), **Gérard Pescheux** (Outre-mer)



Crédit photo : Ministère de la Justice/Dylan Marchal

Au sommaire :

▶ LA RECHERCHE À L'ENAP

p. 04

▶ LA RECHERCHE AVANCE

p. 05

▶ NOS PUBLICATIONS

p. 07

▶ PANORAMA DES RECHERCHES

p. 08

▶ 3 QUESTIONS À

p. 10

▶ SOUS L'ŒIL DE

p. 11

▶ LES CLÉS DES DONNÉES

p. 12

▶ À LIRE, À VOIR, À ÉCOUTER

p. 13

▶ ARCHIVES À LA LOUPE

p. 14

ÉDITO MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX FORMER

Au fil des numéros de cette gazette, outre bien sûr l'actualité des recherches que nous accompagnons à la direction de l'administration pénitentiaire, nous vous faisons découvrir les autres acteurs de la recherche pénitentiaire. Après l'IERDJ dans la précédente édition, nous mettons aujourd'hui à l'honneur l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP). Découvrez dans les pages suivantes la manière dont la recherche s'y organise à côté et en lien avec la formation des agents, grâce au travail du Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) et de l'Observatoire de la formation. Vous le constaterez par le biais des thématiques des recherches conduites à l'ENAP (p. 5) et le panorama de celles suivies par la section recherche de la DAP (p. 8), les occasions sont nombreuses d'échanger ensemble sur des sujets communs, afin d'enrichir nos réflexions.

Parmi les recherches menées par le CIRAP récemment publiées, nous avons donné la parole à Lucie Hernandez pour nous parler des résultats d'une enquête sur les dispositifs de prise en charge d'auteurs de violences conjugales, au plus près des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (p. 10). Nous plongeons également sous l'œil de Laurent Gras (p. 11) qui nous propose son regard original sur une expérience de mise en image des résultats d'une longue recherche en trois volets qu'il a menée

avec l'Observatoire sur les carrières des surveillants pénitentiaires. Des CPIP aux surveillants, ces deux recherches sont à l'image des préoccupations de l'ENAP, c'est-à-dire au plus proche du quotidien des agents.

Dans ce quatrième numéro, le moment est par ailleurs venu de mettre en lumière le travail de nos collègues de la section solutions et outils dans notre rubrique « les clés des données » (p. 12), qui n'aura jamais si bien porté son nom. En effet, vous découvrirez leur rôle-clé pour mettre à disposition des agents de l'administration pénitentiaire les données exploitées dans les analyses présentées dans les éditions précédentes de la Gazette de la recherche.

Notre historien, Jean-Lucien Sanchez, continue quant à lui de trouver des trésors dans les archives pénitentiaires. Cette fois-ci, c'est la découverte de la lettre d'une femme détenue qui lui permet d'évoquer l'histoire des nurseries en détention et des débats qui ont alimenté le sujet dans les années 1970 (p. 14).

Enfin, il est temps de vous annoncer le temps fort de cette année pour la recherche à la direction de l'administration pénitentiaire : la section recherche organise pour la première fois une Semaine de la recherche, du 6 au 10 octobre 2025. Retrouvez en page 16 un premier aperçu de ce qui vous attendra : le programme complet sera diffusé prochainement !

FOCUS SUR LE BUREAU EX3

Au sein de la sous-direction de l'expertise (SDEX) de la DAP, le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3) rassemble des équipes aux compétences et missions variées autour de la production de recherches, d'analyses et d'outils de pilotage au service des acteurs de l'administration pénitentiaire.

Il est composé de quatre sections :

- La **section analyse de données** valorise les données à travers des analyses pour éclairer les décisions et politiques publiques ;
- La **section solutions et outils** crée et améliore des outils de pilotage pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire ;
- La **mission d'évaluation des politiques pénitentiaires** porte les travaux d'évaluation et assure une expertise en interne ;
- La **section recherche** coordonne et valorise les activités de recherches scientifiques actuelles et futures dans le champ pénitentiaire.

*Découvrez
la manière dont
s'organise
la recherche
au sein de
l'ENAP, en lien
avec la formation
des agents.*

ZOOM LA RECHERCHE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir les activités de recherche de l'ENAP. **Paul Mbanzoulou**, directeur de la recherche et de la diffusion, nous présente les enjeux des différents pôles de la recherche. **Guillaume Brie** et **Laurent Gras** exposent ensuite plus en détail deux d'entre eux : le CIRAP et l'Observatoire de la formation. Rendez-vous en ligne sur le site de l'ENAP pour en savoir plus.



Crédit photo : UcomE ENAP

Paul Mbanzoulou

Quelle est la place de la recherche à l'ENAP ?

L'École nationale d'administration pénitentiaire développe une recherche inscrite dans les champs pénitentiaire et académique, portée par la direction de la recherche et de la diffusion (DRD). Celle-ci a pour mission la réalisation et la diffusion d'études, ainsi que la mise en œuvre de partenariats avec des institutions de recherche. Ancrée dans les réalités du terrain, la recherche de l'ENAP traduit les problématiques rencontrées par les personnels pénitentiaires et les personnes placées sous main de justice en objets d'étude. Cette production, pluridisciplinaire et comparative, alimente les formations et éclaire les orientations de l'institution pénitentiaire.

Comment s'organise-t-elle ?

La recherche se structure autour de trois pôles. Le **CIRAP** conduit une recherche appliquée sur les pratiques professionnelles et les enjeux contemporains du champ pénal. **L'Observatoire de la formation** étudie les publics en formation et réalise des évaluations des dispositifs de formation. Le **Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines** (CRHCP), dirigé par Fabienne Huard-Hardy, valorise l'histoire

Ces ateliers ont permis d'élaborer une programmation conjointe autour de trois axes :

- clarifier les périmètres d'action,
- repenser les modes de collaboration,
- et mieux valoriser les résultats scientifiques.

des peines par des publications, expositions et enseignements. En 2025, il propose un cycle de conférences pour les 50 ans de l'ouvrage « Surveiller et punir » de Michel Foucault.

Quels liens avec la DAP ?

Les équipes de la DAP (le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation et le Laboratoire du développement durable, de l'innovation et des bonnes pratiques), collaborent étroitement avec le CIRAP et l'Observatoire. Ensemble, elles co-construisent des projets de recherche, comme lors des ateliers DAP/ENAP de 2023 et 2024. Ces ateliers ont permis d'élaborer une programmation conjointe autour de trois axes : clarifier les périmètres d'action, repenser les modes de collaboration, et mieux valoriser les résultats scientifiques. Ces échanges réguliers renforcent la cohérence des travaux menés. La collaboration avec les équipes de la DAP aboutit par exemple cette année à l'organisation du colloque annuel de l'ENAP sur le thème de la transition écologique au sein de l'administration pénitentiaire.

ZOOM LA RECHERCHE AVANCE...

Le CIRAP et l'Observatoire présentent l'actualité de leurs recherches au cœur du quotidien des agents pénitentiaires et des élèves en formation.



Crédit photo : ENAP

Guillaume Brie

AU CIRAP

Le **CIRAP** conduit des recherches sur les programmes, dispositifs et politiques publiques qui encadrent la prise en charge des personnes placées sous main de justice et les pratiques professionnelles du milieu pénitentiaire. Le CIRAP s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de cinq enseignants-chercheurs, spécialisés en psychologie, sociologie, criminologie et droit. Les recherches menées s'organisent autour de trois axes principaux : incarcération, probation et expérience des acteurs, dispositifs pénitentiaires et pratiques professionnelles, politiques publiques et lutte contre la récidive.

Le CIRAP privilégie une démarche de terrain, fondée sur l'analyse des dispositifs à partir des points de vue et des expériences des acteurs afin de traiter les problématiques institutionnelles en partant de ce qui a du sens pour eux

EFFET DU DÉPLOIEMENT D'UN INSTRUMENT D'ACTION PUBLIQUE DANS LES SPIP

Responsabilité scientifique :

Anaïs Tschanz

Discipline : criminologie

L'objectif de cette recherche est de comprendre comment le RPO1 (Référentiel des Pratiques Opérationnelles) a été déployé dans les SPIP en essayant d'en identifier les acteurs, les modalités d'implantation ainsi que la réception par les agents et les effets sur les services. À partir d'une enquête réalisée dans 7 SPIP, cette recherche identifie les obstacles et leviers de l'implantation de pratiques fondées sur les données probantes dans la probation française. Cette recherche sera finalisée courant 2025.

LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE

Responsabilité scientifique :

Cécile Rambourg, enseignante-chercheuse en sociologie au CIRAP et Leïla Delannoy-Aïssaoui, sociologue à la DISP de Marseille

Discipline : sociologie

Cette recherche-action porte sur l'analyse et l'accompagnement de la mise en œuvre des pratiques et dispositifs relevant de la sécurité dynamique dans les centres pénitentiaires de Marseille et Avignon ainsi qu'au centre de détention du Comtat Venaissin. L'objectif est de saisir les actions de sécurité dynamique déployées sur les terrains et en quoi cela transforme les relations sociales en détention. Il est également de concourir à la mise en œuvre de ces actions de sécurité dynamique en accompagnant les acteurs engagés. Plus généralement, ce travail renouvelle la réflexion sur le rapport socio-politique à la personne détenue et la production de la sécurité en établissement pénitentiaire.

LES CODÉTENUS DE SOUTIEN : UNE APPROCHE PAR LA PARTICIPATION DES ACTEURS

Responsabilité scientifique :

Guillaume Brie

Discipline : sociologie

Cette recherche vise à analyser les effets concrets du dispositif des codétenus de soutien (CDS), en s'appuyant sur l'expérience des acteurs concernés et leurs pratiques quotidiennes. L'objectif est de mettre en lumière les conditions et les mécanismes par lesquels les codétenus de soutien sont amenés à endosser une responsabilité au sein du système carcéral. Il s'agit de comprendre non seulement comment cette responsabilité est prescrite, mais également comment elle devient effective et opératoire pour les acteurs.



Crédit photo : Laurent Gras

Laurent Gras

À L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION

L'Observatoire de la formation est un service intégré au département de la recherche de l'ÉNAP. Cette unité, composée d'un chef, de deux chargés d'études et d'un apprenti, a pour mission de mener des recherches en sociologie et en démographie sur les publics en formation.

Ses travaux portent sur le profil des personnes en formation, l'évaluation des formations, leurs conditions d'apprentissage, et leur parcours professionnel après la formation.

Les recherches s'appuient à la fois sur des données statistiques et sur des témoignages. L'objectif est de produire des analyses rigoureuses afin de dépasser les idées reçues et de mieux comprendre les réalités du terrain.

Ces études alimentent des propositions concrètes pour améliorer la qualité des formations. Par ailleurs, les recherches sur les carrières professionnelles permettent de mieux cerner les enjeux d'attractivité et de fidélisation des agents de l'administration pénitentiaire.

LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ SOCIOÉCONOMIQUE CHEZ LES ÉLÈVES SURVEILLANTS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Responsabilité scientifique :
Lucie Dubouilh et Laurent Gras

Discipline : sociologie

Cette enquête propose de mettre en lumière le phénomène de précarité chez les élèves surveillants pénitentiaires, en observant combien d'entre eux cumulent des indicateurs de précarité à leur entrée en formation. Après deux enquêtes similaires, menées en 2011 et 2017, les résultats de chacune d'entre elles seront comparés, afin d'observer l'évolution de leur situation depuis treize ans.

L'IMPACT DE LA FORMATION SUR LES REPRÉSENTATIONS DES ÉLÈVES DIRECTEURS

Responsabilité scientifique :
Cécilia Lagarde

Discipline : sociologie

Il s'agit d'observer la manière dont les représentations des élèves évoluent au cours de leur première année passée à l'ÉNAP, au travers de ce qu'ils imaginent de leur métier, de leurs pratiques et des valeurs qu'elles véhiculent.

LES CARRIÈRES DE DIRECTEUR DES SERVICES PÉNITENTIAIRES (DSP)

Responsabilité scientifique :
Pauline Castaing, Laurent Gras

Discipline : démographie

L'objet de cette recherche est de reconstituer les mobilités professionnelles et géographiques des DSP entrés en formation depuis au moins 10 ans. Elle sera lancée prochainement, pour s'étendre jusqu'à 2028.

VIENT D'ÊTRE PUBLIÉ :



« **Les démissions des élèves surveillants en question : départs massifs ou sorties inhérentes à toutes formations professionnelles ?** », **Caroline Peurois et Laurent Gras**, [disponible en ligne](#).

L'objet de ce travail consistait à évaluer l'intensité des démissions des élèves surveillants durant la formation, et de définir les facteurs qui les régissent : au travers du profil sociodémographique des démissionnaires, de la temporalité des départs, et des raisons mentionnées dans les lettres rédigées par les élèves démissionnaires. L'une des conclusions de cette étude est que le processus de fidélisation des personnels pénitentiaires s'amorce dès le premier jour de formation.

NOS PUBLICATIONS

Retrouvez dans chaque gazette un récapitulatif de toutes les dernières publications des travaux produits, co-produits ou accompagnés par la section recherche.

TRAVAUX ET DOCUMENTS

Dans un format plus long, découvrez les résultats complets des travaux de recherche financés par la DAP, ainsi que les recherches historiques de Jean-Lucien Sanchez.

- « **Le magasin de la prison, un inventaire à la pénitentiaire : objets et dispositifs patrimoniaux des prisons françaises** », Elsa Besson, *Travaux et documents*, n°94. [Disponible en ligne](#).

Elsa Besson, docteure en histoire de l'architecture, a réalisé une analyse des objets de l'ancien Musée national des prisons conservés au CRHCP de l'ENAP. Cette étude a pour objectif de sensibiliser aux enjeux actuels autour de la préservation et de la valorisation du patrimoine de l'administration pénitentiaire. Un beau-livre issu de ce travail sera également publié au cours de l'année 2025.



RAPPORTS DE RECHERCHE

La DAP diffuse des rapports de recherches qu'elle finance, accompagnés de leur synthèse, pour donner accès à l'ensemble des résultats.

- « **Le bracelet anti-rapprochement : état des lieux d'une mesure attendue** », Ariane Amado, Joséphine Bastard, Lucie Bony et Franck Ollivon. [Synthèse](#) et [rapport](#) disponibles en ligne.

Cette recherche visait à évaluer la réception et la mise en œuvre concrète du bracelet anti-rapprochement (BAR), nouvel outil de lutte contre les violences conjugales. Elle s'appuie sur une enquête de terrain et une étude normative des textes de loi, de la jurisprudence ainsi que des travaux parlementaires.

PANORAMA DES RECHERCHES...

Voici un panorama thématique de quelques-unes des recherches dont le suivi a occupé notre quotidien ces derniers mois, selon une représentation thématisée



PARCOURS PÉNAL ET RÉINSERTION SOCIALE

Effets sur les parcours d'insertion : travail et accompagnement en milieu pénitentiaire
Cereiso (Askoria)

L'accès au travail des personnes placées sous main de justice aux marges de la République : le cas de la Polynésie française
Université Paris Cité

Parcours d'accès au travail en prison en région Occitanie
Université Toulouse Capitole

Expériences de la Prison et Réinsertion Sociale à la Sortie (ExPRESS)
Ined

La violence dans les prisons de femmes
Université de Lille

Étude des liens entre les expériences de vie et l'expérience carcérale des hommes détenus
Université de Rennes 2

Vers une autonomisation du jihadisme ? (Dis)continuités entre fondamentalisme salafiste et violence jihadiste
Université Sorbonne Paris Nord

La cyberpédocriminalité en France : de la pratique pédophile à la traque citoyenne des prédateurs d'enfants
Centre Norbert Elias, CNRS

Migrants incarcérés et passage à l'acte avec violence : une étude exploratoire
Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

La socialisation de genre des auteurs de violences sexuelles sur mineures : construction, incarnation et représentations des masculinités
Université de Nantes



GESTION DE LA DÉTENTION

Le centre de Casabianda. Les prisons ouvertes, un modèle en question
Université de Corse

Le sens du travail dans les métiers de la surveillance pénitentiaire
Université Paris Cité

Analyse de la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel et établissements « fléchés AICS »
Universités Nanterre, Paris 1 et Corse

L'accès des détenus au numérique et à Internet, dans une approche comparée
Université de Corse



TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

Enfermer et verdir. Représentations, logiques d'action et significations du verdissement des prisons françaises,
Université Rennes 2

« Manger Préparer Approvisionner » Comprendre pour agir
EM Lyon Business School

La gouvernance territoriale de la crise climatique : se préparer et faire face aux épisodes caniculaires
Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)

**SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES**

Enquête autonomie des personnes incarcérées, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

DRESS

Prévalence des troubles mentaux : évaluation lors de l'incarcération et évolution au cours de la détention (EPSYLON)

Fédération régionale de recherche

Accès à la santé reproductive pour les femmes détenues en France

Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)
– **Institut national d'études démographiques (Ined)**

Le Dialogue professionnel comme ressource pour l'efficacité et la santé des surveillants de prison : mise en place et conditions d'institution des espaces de dialogue sur la qualité du travail au sein des établissements pénitentiaires français

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Soigner et être soigné.e en prison. La santé des personnes minorisées en milieu carcéral
Université de Bordeaux

La liberté sexuelle des personnes détenues
Université Lumière Lyon 2

Enquête sur la santé et les substances en prison 2025

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

Les codétenus de soutien
CIRAP-ENAP

**SUIVI DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE**

Les auteurs de violences cyber pédopornographiques

Université Lumière Lyon 2

Contrôle judiciaire avec placement probatoire (CJPP) des personnes mises en examen, poursuivies ou condamnées pour des faits de violences conjugales

Université de Lille

L'usage de la réalité virtuelle dans le cadre de la prise en charge des auteurs de violences conjugales

Université Rennes 2

Recherche-évaluation du dispositif « Hors les Murs » : visiteurs accompagnants en milieu ouvert

Agence Phare

Coopération et Exclusion Sociale en Milieu Carcéral

Université Paris 1

Parcours de sortantes de prison : entre contraintes et pouvoir d'agir

Université Lumière Lyon 2

Alternative à l'incarcération par le logement et suivi intensif (AILSI)

Médecins du Monde

**ACTIVITÉS CULTURELLES**

Étude sur les espaces culturels permanents en milieu pénitentiaire,
Ministère de la Culture, ministère de la Justice

3 QUESTIONS À...

LUCIE HERNANDEZ

Lucie Hernandez est enseignante-chercheuse en psychologie au CIRAP. Elle a publié fin 2024 un dossier thématique intitulé « Condamnés pour violence conjugales : construction d'une réponse en SPIP et expériences des auteurs », disponible en ligne. Elle revient ici sur les principaux résultats de cette recherche.



Crédit photo : Uconné ENAP

Quels étaient les objectifs de cette recherche ?

À partir de 2019, suite au Grenelle contre les violences conjugales, les actions et les programmes en direction des auteurs de ces violences se sont multipliés. Si la nécessité d'un suivi ne fait plus débat, les modalités de ce suivi restent au cœur des préoccupations : comment « traiter » ce problème, c'est-à-dire selon quel cadre, avec quel contenu et quelle orientation pour les interventions ? Dans cette recherche, après un état des lieux des différents programmes collectifs proposés par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) aux personnes condamnées pour violences conjugales, nous avons choisi d'interroger ce processus de prise en charge dans une perspective psychosociale, à partir de questionnaires et d'entretiens. Ce cadre d'analyse est attentif à la fois à la construction des logiques institutionnelles et aux dynamiques individuelles d'appropriation et de résistance par les personnes condamnées. L'objectif était donc double : d'une part, comprendre comment les SPIP construisent une réponse socio-judiciaire aux violences conjugales et, d'autre part, explorer l'expérience subjective des auteurs confrontés à ces dispositifs.

Si la nécessité d'un suivi ne fait plus débat, les modalités de ce suivi restent au cœur des préoccupations

Quels sont les principaux résultats de votre recherche ?

Ma recherche met en évidence la place centrale donnée aux dimensions émotionnelles et comportementales de la violence dans une majorité de programmes. À partir d'outils issus des thérapies cognitivo-comportementales, un travail est mené sur la gestion des émotions et sur le développement de compétences psycho-sociales, avec pour objectifs de prévenir les situations à risque et de favoriser la responsabilisation des auteurs. Si cette approche aide les auteurs à reconnaître et exprimer leurs émotions, elle peut aussi produire des effets paradoxaux en limitant l'effet attendu de responsabilisation. Plusieurs auteurs interrogés maintiennent en effet, après le programme, une posture de légitimation des faits ou de justification, en attribuant la violence à une réaction émotionnelle incontrôlable liée à un traumatisme passé, et souvent renvoyée à la responsabilité de l'autre. La violence tend ainsi à être relativisée par des stratégies telles que la minimisation, la distanciation, ou les comparaisons avantageuses. Ces mécanismes, souvent inconscients, entravent le processus de responsabilisation et rendent ainsi le travail des professionnels plus complexes. Enfin, l'appropriation des outils varie fortement selon les individus. Certains auteurs développent des compétences communicationnelles ou prennent conscience de leur situation, tandis que d'autres mettent en place des stratégies d'évitement qui déplacent le problème sans le résoudre. Dans ce cas, les outils sont moins mobilisés pour gérer la colère que pour la contourner, la déplacer ou la fuir.

Quelles sont les recommandations qui émergent de ce rapport ?

Plusieurs recommandations ont été co-construites lors d'un groupe de travail réunissant différents professionnels experts du sujet, sur la base des résultats de la recherche. Trois recommandations principales peuvent être retenues. La première consiste à recontextualiser les violences conjugales en replaçant la question du genre au cœur des programmes. Cela permettrait de respecter les principes posés par la Convention d'Istanbul, texte de référence en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, et ainsi, d'insister davantage sur la déconstruction des normes de genre et des rapports de pouvoir. La deuxième recommandation porte sur la nécessité de renforcer la formation des professionnels ainsi que l'analyse de leurs pratiques. L'objectif est de leur permettre de mieux identifier les logiques individuelle et collective (et les mécanismes de résistance) à l'œuvre chez les auteurs de violences conjugales. Enfin, la troisième recommandation vise à améliorer l'articulation entre les différents professionnels intervenant auprès de cette population. Une meilleure coordination interdisciplinaire et interinstitutionnelle est en effet nécessaire pour offrir une réponse globale et cohérente.

POUR ALLER PLUS LOIN :

[Les Chroniques du CIRAP n° 38](#)

SOUS L'ŒIL DE LAURENT GRAS SUR LA MISE EN IMAGE D'UNE RECHERCHE SUR LES CARRIÈRES DE SURVEILLANTS PÉNITENTIAIRES



Crédit photo : Laurent Gras

L'Observatoire de la formation de l'ENAP a mené une grande enquête en trois volets sur les carrières de surveillants, pour répondre à trois questions : qui devient surveillant pénitentiaire, que deviennent-ils, et où vont-ils ? Outre la publication des résultats, [disponibles en ligne](#), Laurent Gras, co-auteur de ces rapports avec Pauline Castaing, nous raconte la création d'une série de vidéos pour restituer les résultats au plus grand nombre.



il s'agit d'incarner cette recherche sur les carrières professionnelles des surveillants.

Dans cette perspective, il a fallu définir les intentions initiales et le public ciblé, à savoir l'ensemble des personnels du ministère de la Justice ; d'abord, en recourant à l'outil média le plus efficacement possible, pour accompagner le spectateur dans sa réflexion ; puis, en l'amenant à comprendre la manière dont les surveillants évoluent au cours de leur carrière, autrement que dans la lecture de 150 pages.

Dès lors, l'Observatoire de la formation a confié à **la société de production en charge du projet** des éléments permettant la réalisation d'un support adapté à un large public. Des graphiques et des analyses simplifiées ont ainsi été fournis au réalisateur. En outre, plusieurs extraits d'entretiens filmés, menés avec des personnels de surveillance, sont venus compléter les nombreuses données avec lesquelles le réalisateur a dû composer ; autant d'éléments lui permettant de produire une trilogie accessible aux personnes intéressées par le sujet, sans qu'elles ne soient nécessairement initiées à la démarche scientifique qui en constitue la base.

La retranscription cinématographique des résultats (script, décors, acteurs) a permis une restitution originale et pédagogique de la recherche. Pour ce faire, des surveillants acteurs, disposés à narrer

leur carrière professionnelle, et leur parcours de vie, ont été sélectionnés sur le principe du volontariat

Combinant **contraintes audiovisuelles et contraintes inhérentes à l'exposé de résultats scientifiques**, ce décryptage par l'image a été réalisé via des séquences courtes, assorties d'une voix narrative.

Penser un tel support a également nécessité de le structurer, de le scénariser. Initialement imaginées comme une série, ces vidéos commencent toutes par un générique. Leur intérêt : poser les bases du sujet de la vidéo, à partir des interrogations qui se posent, comme une intrigue.

Graphiques animés et entretiens filmés en studio composent l'essentiel du corps de cette mise en scène. Tandis que les premiers renvoient d'une manière imagée à l'essentiel des résultats obtenus, les seconds offrent une illustration vivante et humaine. Au travers des propos tenus par les surveillants, il s'agit d'impliquer le spectateur, et l'amener à s'identifier à leur carrière, sinon leurs émotions.

D'autres images, le plus souvent tournées sur le campus au recours de drones, apportent un point de vue plus immersif. Les images rendues oxygènent l'exposé, le font respirer et lui donnent de la hauteur, sous l'œil de la caméra.

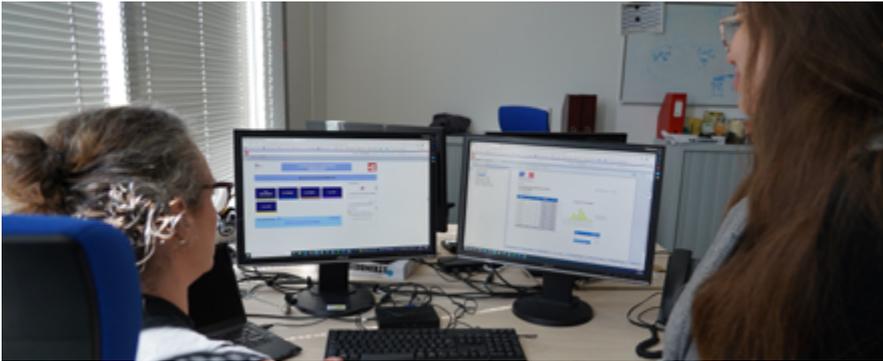
Retranscrire les résultats d'une recherche à l'aide d'un **support audio-visuel**. Telle a été l'idée pour promouvoir le travail mené sur les carrières professionnelles des surveillants pénitentiaires. Trois vidéos, répondant à trois questions - Qui sont-ils ? Que deviennent-ils ? Où vont-ils ? - ont ainsi été conçues dans le but de sensibiliser un public, autrement qu'au travers de formats plus classiques de publication.

C'est ainsi que, malgré la tendance des institutions scientifiques à préférer l'écrit aux restitutions visuelles, nous nous sommes interrogés sur la manière dont les résultats de cette recherche pouvaient être présentés par l'image.

À l'instar d'un film ou d'un documentaire, dont on sait l'efficacité comme **outils de médiation entre la science et le public**,

LES CLÉS DES DONNÉES... SSO

Au sein du bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation, la section solutions et outils (SSO) réalise un travail de l'ombre méconnu, et pourtant essentiel pour permettre l'exploitation des données pénitentiaires. L'équipe SSO vous invite à découvrir ses missions.



Crédit photo : Marjolaine Martin



L'ÉQUIPE DE LA SECTION SOLUTION ET OUTILS

Isabelle Darmet : cheffe de la section et cheffe de projet Infocentre Pénitentiaire

Marie-Laure Goubet : cheffe de projet maîtrise d'ouvrage (MOA) requêteur GENESIS

Barbara Stefani : cheffe de projet MOA AGIR

Audélia Dhery : analyste DATA

Pourquoi ce nom « solutions et outils » ?

Isabelle Darmet :

Au quotidien, en établissement pénitentiaire et en SPIP, les agents utilisent des applications dans le cadre de leurs missions (la gestion de la détention, le suivi des dossiers d'insertion et de probation, etc.), et ils y saisissent un grand nombre de données. Notre section travaille à la mise à disposition de solutions pour permettre l'exploitation de ces données. Ces solutions prennent la forme d'« outils » : les requêteurs et l'infocentre pénitentiaire, qui ont pour objectifs de simplifier et de sécuriser l'accès aux données.

Ces deux outils correspondent à deux types de besoin. Le premier besoin est opérationnel : dans le cadre de leurs

missions quotidiennes, les agents doivent avoir un accès simplifié aux données, par exemple pour obtenir des listes de personnes éligibles pour la préparation de commissions, ou pour des échanges avec les juridictions. Les requêteurs permettent de répondre à ce besoin, en restituant une vision complète des données des applications. Le second besoin est décisionnel : suivi d'activité, de pilotage ou d'évaluation par l'administration centrale. L'infocentre permet d'y répondre, ce qui implique un traitement statistique des données issues des applications, afin de produire des chiffres-clés (indicateurs). Ce qui est mis à disposition sur l'infocentre dépend donc des besoins de pilotage, et est amené à évoluer en fonction des priorités de l'administration centrale.

Pourquoi les utilisateurs ne peuvent pas accéder directement aux applications pour récupérer les données ?

Marie-Laure Goubet :

Dans le cas des requêteurs, il s'agit surtout de ne pas nuire au fonctionnement des applications sources, en évitant qu'elles soient trop sollicitées. En interrogeant les requêteurs, les agents ont en réalité accès à une copie quotidienne des données des applications. L'Infocentre, quant à lui, répond à des besoins statistiques. Il doit

donc se conformer aux réglementations sur la protection des données personnelles qui encadrent strictement l'accès et le traitement des informations nominatives. Passer par cet outil permet le cloisonnement des données, et donc leur anonymisation, les rendant disponibles de manière sécurisée pour un traitement statistique.

Dans les deux cas, comme dit précédemment, ces outils permettent aussi de simplifier l'accès aux données, puisque leur interface ne nécessite pas de connaissances techniques particulières pour être utilisées.

Quelles opérations sont nécessaires pour que des données puissent être accessibles aux utilisateurs ?

Barbara Stefani :

La première étape consiste à identifier quelles données mettre à disposition, et qui peut y accéder. Il faut ensuite mettre en place les flux de données entre les applications sources et les bases de données des requêteurs et de l'Infocentre. Les données brutes sont ainsi récoltées automatiquement, puis, dans le cas des requêteurs, sont organisées sans être transformées.

Pour l'Infocentre, les données subissent plusieurs opérations pour faciliter leur restitution statistique : elles sont organisées, précalculées, éventuellement redressées, et souvent historisées pour en conserver des « photos » au cours du temps.

L'outil « Business Object » permet ensuite de rendre l'interface plus simple et intuitive, en mettant à disposition des listes ou tableaux « prêts à l'emploi », répondant à des besoins partagés, et que l'on peut interroger en quelques clics. En fonction des habilitations associées au profil de l'utilisateur, il est également possible de construire ses propres listes, tableaux et/ou graphiques pour répondre à ses besoins spécifiques.

À chacune de ces étapes, la section SSO intervient en tant que maîtrise d'ouvrage, en lien avec les équipes de la direction du numérique et les bureaux métiers. Nous sommes le rouage entre les utilisateurs et le développement technique des applications, que ce soit pour identifier les besoins, ou pour faciliter l'utilisation.

Audelia Dhery :

Notre rôle est également de vérifier la cohérence et la fiabilité des données. S'assurer de leur qualité est un cycle continu : les données sont vérifiées avant la mise à disposition aux utilisateurs, mais ces derniers peuvent également signaler d'éventuelles anomalies a posteriori, amenant à des ajustements dans

la manière dont elles sont traitées. C'est le cas en particulier pour l'Infocentre pénitentiaire, puisque, on l'a vu plus haut, les données y subissent des traitements statistiques pour produire des indicateurs précalculés. Il s'agit d'interroger la manière dont sont conçus les indicateurs, en testant les règles de calculs. Lorsque les données proviennent de différentes sources, des écarts sont possibles entre des chiffres censés indiquer la même chose. Notre mission est de trouver d'où viennent ces décalages pour obtenir l'information la plus fiable possible. Ce travail est effectué en étroite collaboration avec la section analyse de données, dont vous avez

pu découvrir les coulisses dans les numéros précédant de cette Gazette. Un de nos objectifs est d'améliorer la cohérence dans les règles de gestion des données à l'échelle du ministère de la Justice, et notamment des chiffres qui sont publiés. Nous travaillons pour cela avec d'autres services et directions comme le service de la statistique, des études et de la recherche (SSER) ou la direction des services judiciaires (DSJ).

L'ensemble de ces activités participent à l'amélioration constante de nos outils pour répondre de mieux en mieux aux besoins des utilisateurs.

PAUSE

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

LIVRE Mousset Anouk et SIPRA Julien. « Penser l'avenir de l'administration pénitentiaire face à l'urgence climatique ». **In Facts Reports n°27, 2025, pp. 124-129. Disponible en ligne.** Anouk Mousset et Julien Sipra, de la section transformation écologique du Laboratoire du développement durable, de l'innovation et des bonnes pratiques de la DAP (EX4), exposent dans cet article les impacts possibles du changement climatique sur les établissements pénitentiaires français et les actions conçues par le Laboratoire pour amener l'administration pénitentiaire à préparer son adaptation à ces bouleversements.



LIVRE Hillion Julien (scénario) et Coquin Renan (dessin). **Enfermé. Paris : Dargaud, 2025.** Mathurin et Ernest, deux jeunes mousse sur un navire en partance pour Terre-Neuve, font les quatre cents coups... jusqu'à sombrer dans la petite délinquance, ce qui va les mener à la colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer. Nous sommes en 1907, Mathurin a 14 ans, il doit être détenu jusqu'à ses 21 ans. Une autre vie commence, faite de coups et de discipline militaire. Mais Mathurin est une forte tête et refuse d'être brisé.

LIVRE On parle prison, un projet de Benjamin Monnery, Romain Pichon-Sintes et Iris Pouy. **À retrouver en ligne.** « On parle » est un projet de médiation scientifique ayant pour objectif de sensibiliser aux enjeux de la prison et de l'écosystème carcéral avec comme point de départ des situations quotidiennes et des a priori de société. Il s'appuie sur les travaux de l'Observatoire des disparités dans la justice pénale dirigé par le chercheur Benjamin Monnery, en partenariat avec le réseau international EVA-3PR. Il aborde à travers des « conservations » dessinées, des questions telles que « entrer et sortir de prison » ou « surpopulation et régulation carcérale » de manière simple et pédagogique.

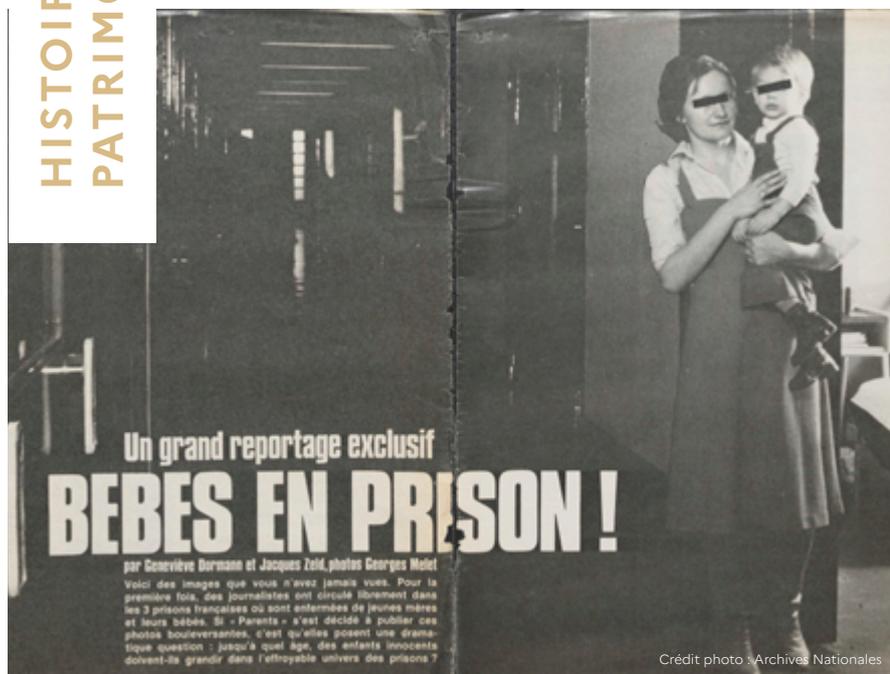


PODCAST **Après la prison, la cuisine, On va déguster, émission du 2 mars 2025, France Inter.** « Comment la cuisine peut être une seconde chance pour d'anciens détenus ? ». À travers le parcours de l'invitée, Justine Audouin, ancienne détenue aujourd'hui cheffe dans de grands restaurants, mais aussi avec un reportage aux Beaux Mets, restaurant du centre pénitentiaire des Beaumettes ouvert au public, l'émission aborde les projets de réinsertions via la cuisine en détention.



PODCAST **La peine peut-elle avoir un sens ? Esprit de Justice, émission du 16 avril 2025, France Culture.** Comment les détenus et les personnels de l'administration pénitentiaire perçoivent-ils le sens de la peine ? Avec une conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, un agent de surveillance électronique et deux personnes détenues, l'émission choisit d'aborder la question du sens de la peine à travers ceux qui la subissent et ceux qui la mettent en application.

ARCHIVES À LA LOUPE



Crédit photo : Archives Nationales

À travers de plusieurs archives de 1978, Jean-Lucien Sanchez évoque l'histoire des débats autour de la présence des enfants nés en détention auprès de leurs mères incarcérées.

Le magazine Parents publie en avril 1978 un reportage intitulé « Bébés en prison ! ». Les photographies reproduites dans le reportage montrent de jeunes mères avec leurs enfants installés dans la pouponnière de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Parmi elles figure Martine Willoquet qui porte dans ses bras son fils, William. Celui-ci a atteint l'âge limite de dix-huit mois et va donc bientôt lui être retiré. L'article pose ainsi cette question paradoxale : Comment retirer des enfants à leurs mères alors qu'ils sont encore en bas-âge et ont encore besoin d'elles ? Mais comment les maintenir indéfiniment dans un lieu qui risque de les priver des interactions sociales nécessaires à leur développement ? Le cas de Martine Willoquet connaît un écho médiatique important et pousse le ministre de la Justice, Alain Peyrefitte, à maintenir William auprès de sa mère afin qu'ils puissent passer les fêtes de fin d'année ensemble.

À l'origine, les décrets des 19 janvier et 23 juillet 1923 fixaient à quatre ans l'âge limite du maintien des enfants auprès de leurs mères incarcérées. Mais sur l'insistance des services sociaux, cet âge est abaissé à dix-huit mois en 1946. Une fois qu'ils ont atteint cet âge, ils sont séparés de leurs mères et le service social de l'établissement doit les placer auprès d'un foyer de la direction départementale de l'assistance sanitaire et sociale (DDASS) ou auprès de leurs familles si elles sont en mesure de les accueillir. Les femmes détenues enceintes demeurent dans leurs maisons d'arrêt et accouchent soit à l'infirmerie de l'établissement, soit à l'hôpital local. En ce qui concerne la région parisienne, elles sont hébergées avec leurs enfants dans le quartier des nourrices de la maison d'arrêt de Fresnes après avoir accouché à l'hôpital central de ce même établissement.

Elles y sont encadrées par des religieuses de la congrégation de Sainte-Marie-Saint-Joseph qui leur prodiguent des soins. En février 1977, les détenues et leurs enfants quittent Fresnes et sont installées dans un quartier spécial de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis qui dispose de 11 cellules. Celles qui atteignent leur huitième mois de grossesse sont toujours transférées à la maternité de Fresnes située dans le quartier des femmes de l'hôpital dénommé « pavillon René Leriche ». Les actes d'état-civil des enfants qui y naissent doivent uniquement indiquer le numéro et la rue de l'établissement, ce qui est censé leur assurer une relative discrétion quant à leur lieu de naissance.

C'est donc dans la pouponnière de Fleury-Mérogis que Martine Willoquet attend avec angoisse le moment où son fils va lui être retiré. Pour tenter d'apporter une réponse à cette situation, une réforme est engagée et aboutit à un décret du 3 juillet 1979 qui permet aux mères incarcérées qui en font la demande de pouvoir conserver leurs enfants avec elles au-delà de dix-huit mois. Après avis d'une commission consultative, le ministre de la Justice peut donc prolonger la présence des enfants avec leurs mères. Mais une maman incarcérée à Fleury-Mérogis s'inquiète de cette réforme et la dénonce dans un courrier qu'elle adresse au ministre de la Justice au mois d'octobre 1978. Dans cette lettre, qui est conservée aux Archives nationales sous la cote 19960136/120, elle préférerait plutôt qu'il n'y ait « plus d'enfants en prison » et redoute qu'ils y soient maintenus plus longtemps.



Crédit photo : Archives Nationales

Une lettre d'une détenue à la pouponnière de Fleury-Mérogis au sujet des enfants incarcérés

« Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur, de solliciter de votre très haute bienveillance.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention vos projets de réforme, et en écoutant hier à 13h, les discours de monsieur Mitterrand, nous nous demandons si réellement vous allez laisser « ses petits innocents », derrière ces grands murs, jusqu'à l'âge de 3 ans.

Actuellement, nous sommes trois mamans, au quartier nourrices de Fleury-Mérogis, toutes avons des petites peines, mais aucune n'accepterait de garder son enfant jusqu'à 3 ans.

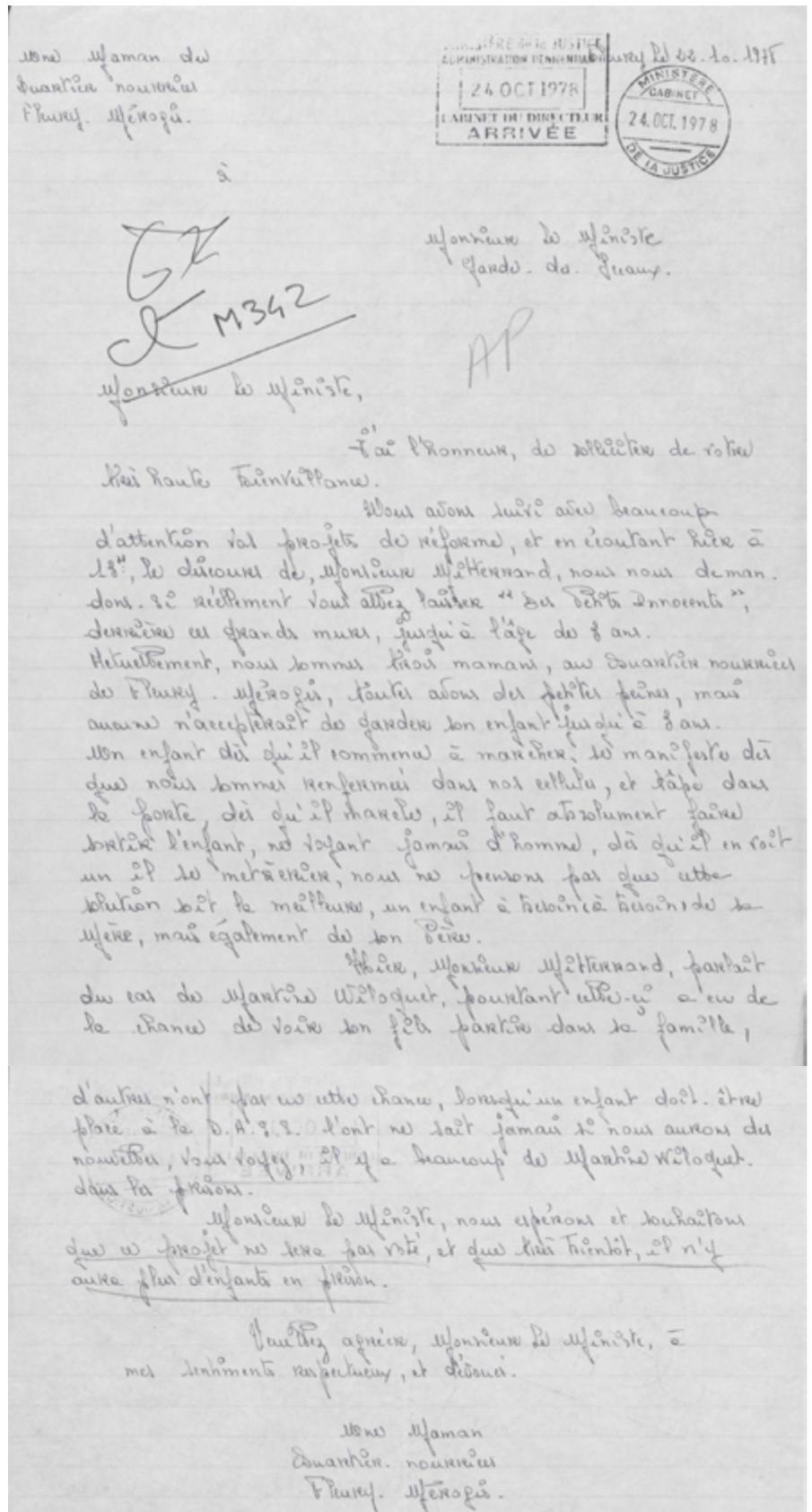
Un enfant, dès qu'il commence à marcher, se manifeste dès que nous sommes renfermées dans nos cellules, et tape dans la porte, dès qu'il marche, il faut absolument faire sortir l'enfant, ne voyant jamais d'homme, dès qu'il en voit un il se met à crier, nous ne pensons pas que cette solution soit la meilleure, un enfant a besoin de sa mère, mais également de son père.

Hier, Monsieur Mitterrand parlait du cas de Martine Wiloquet, pourtant celle-ci a eu de la chance de voir son fils partir dans sa famille, d'autres n'ont pas eu cette chance, lorsqu'un enfant doit être placé à la DASS l'ont ne sait jamais si nous aurons des nouvelles, vous voyez, il y a beaucoup de Martine Wiloquet dans les prisons.

Monsieur le Ministre, nous espérons et souhaitons que ce projet ne sera pas voté, et que très bientôt, il n'y aura plus d'enfants en prison.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, à mes sentiments respectueux et dévoués.

« Une Maman Quartier nourrices Fleury Mérogis »



À venir prochainement

SEMNAINE DE LA RECHERCHE DE LA DAP

Les sciences sociales
aux services des métiers
pénitentiaires

Pour la première fois cette année, la section recherche de la direction de l'administration pénitentiaire organise pendant une semaine des événements autour de la recherche et ses apports à l'administration pénitentiaire.

Au programme : forum, expositions, vidéos, webinaires, coin lecture, rencontres entre chercheurs et professionnels de la justice... Cette semaine proposera de découvrir les résultats et les coulisses de recherches conduites dans le domaine pénitentiaire sous tous les formats.

Ces événements s'adressent à tous les agents du ministère de la justice, directement concernés par les sujets ou intéressés d'en s'avoir plus sur l'histoire et l'actualité de l'administration pénitentiaire. Les événements qui se dérouleront à l'auditorium du M3 ainsi que les webinaires seront également ouverts aux chercheurs et aux étudiants ainsi qu'à toutes personnes intéressées.

Le programme complet de cette Semaine de la recherche de la DAP sera bientôt diffusé.



Credit photo : Joachim Bertrand / Ministère de la Justice

Retrouvez toutes les anciennes publications
de l'administration pénitentiaire sur

justice.gouv.fr

onglet **Documentation**

